

ACTUALITÉS

UQAM

Vaste mouvement de soutien envers les étudiants menacés d'expulsion

LAURA PELLETIER

Le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), composé de professeurs, de chargés de cours, d'étudiants et de membres de l'administration, a adopté à l'unanimité mercredi une résolution demandant « que les procédures [d'expulsion contre neuf étudiants] présentement intentées soient reconnues comme invalides et retirées immédiatement ».

La résolution dénonce notamment le « court délai » accordé aux étudiants convoqués vendredi « afin de préparer leur défense », le manque d'informations qu'ils possèdent pour s'y préparer et le fait que « les convocations reprochent notamment des faits anciens qui ne sauraient toutefois refléter l'urgence et la nécessité de sanctionner soudainement et collectivement ces actes par la suspension, et [...] par l'exclusion définitive » de ces étudiants.

La même journée, des militants ont mené une « action dérangeante » consistant à envoyer plusieurs courriels et appeler à maintes reprises les différents membres de l'administration de l'UQAM pour dénoncer les menaces d'expulsions.

Des assemblées générales « extraordinaires » ont également été convoquées « d'urgence » par l'Association des baccalauréats interdisciplinaires des champs d'études politiques (ABICEP) et l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH) pour parler des expulsions politiques. Des étudiants visés ont livré des témoignages.

Les étudiants de l'ABICEP ont montré leur solidarité envers les neuf étudiants qui risquent



Les neuf étudiants sont menacés d'expulsion pour leur participation à des manifestations, des actions de dérangeant et des levées de cours à l'UQAM.

l'expulsion en votant une proposition indiquant notamment que les membres de l'association seront en grève jusqu'à ce que l'UQAM lève les accusations envers ces étudiants. Selon le *Montréal Campus*, l'AFESH a fait de même. L'Association des étudiants en science politique de l'UQAM tiendra à son tour une assemblée générale extraordinaire sur le sujet jeudi.

Les neuf étudiants sont menacés d'expulsion pour leur participation à des manifestations, des actions de dérangeant et des levées de cours à l'UQAM.

En parallèle, l'UQAM a renforcé les mesures de sécurité lors des levées de cours. Lors de ce processus, les étudiants se font désormais lire par les gardiens de sécurité un énoncé écrit

P-6 sera appliqué, dit la Ville

Anie Samson, l'élu responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal, a déclaré mercredi matin que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) appliquera à la lettre le règlement P-6, qui interdit le port du masque et oblige les organisateurs d'un rassemblement à fournir leur itinéraire. « C'est tolérance zéro cette année, a-t-elle insisté. Pour nous, c'est un outil extrêmement important et cette année, dès que nous n'aurons pas l'itinéraire, la police va appliquer les règles. Et c'est ce qui s'est passé [mardi] soir et c'est ce qu'il s'est passé dans quelques autres manifestations », a déclaré Mme Samson. La manifestation de mardi soir a duré près de deux heures avant que les manœuvres policières convainquent la foule de quitter les lieux. Mme Samson n'a pas voulu préciser si des ordres ont été donnés au SPVM en ce sens. D'autres actions de protestation contre l'austérité sont prévues cette semaine.

sur papier, qui menace les étudiants qui tentent de faire cesser les cours de sanction et d'expulsion. « Cette pratique est mise en place dans le cadre du présent mouvement de grève », a indiqué au *Devoir* la porte-parole de l'UQAM, Jenny Desrochers.

Le Devoir

PUBLIÉE EN COLLABORATION AVEC L'AQETA

Les chemins de la réussite

LES MERINGUES DU BONHEUR

L'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA), en collaboration avec *Le Devoir*, amorce une série de chroniques mensuelles sur le parcours de personnalités aux prises avec des troubles d'apprentissage qui ont réussi dans leur domaine respectif. À partir de leur cheminement personnel ou d'expériences positives d'intégration, le lecteur pourra, espérons-nous, mieux comprendre les difficultés qu'elles traversent, mais aussi découvrir tout leur potentiel ! Bonne lecture.

Derrière les meringues et les marinades de la marque québécoise Cafiti se cachent une patronne au grand cœur et des employés qui, malgré leurs difficultés légères, possèdent des aptitudes dont rêverait tout employeur.

Nadia a longtemps été victime d'intimidation à l'école. Elle ne s'en est pas sortie indemne. La jeune femme souffre aujourd'hui d'un trouble anxieux sévère. Ses crises d'anxiété sont quotidiennes. Une situation qui a de quoi effrayer n'importe quel employeur. Pas Catherine Cafiti. La chef diplômée et entrepreneure de 33 ans a embauché Nadia en toute connaissance de cause.

« Cela fait partie intégrante de la mission de ma compagnie : recruter des individus ayant des difficultés légères, explique-t-elle. Ce sont des gens qui, en raison de problèmes de santé à la naissance ou développés pendant l'enfance, n'ont jamais pu compléter leurs études. Ils ne cadrent pas dans notre société de performance, alors on les met de côté. Pourtant, ce ne sont pas des employés moins intelligents et peu travailleurs, bien au contraire ! »

La preuve en chiffres : Nadia fabrique à la main avec une précision renversante 6000 à 10 000 meringues par jour, ces petites douceurs qui ont fait la renommée de la marque de produits fins Cafiti. Quatre ans après avoir démarré son entreprise, Catherine Cafiti compte six employés à temps plein, dont quatre vivant avec des difficultés légères. En plus de Nadia, il y a Kamille qui souffre d'une déficience intellectuelle légère, mais qui, en l'espace d'un an, a appris les rudiments de tous les postes : la production des meringues, l'emportage des marinades, du ketchup aux fruits et des olives, l'emballage... « Elle est spectaculaire ! », s'exclame avec admiration sa patronne. Kamille travaille en tandem avec Katie, une jeune femme de petite taille aux prises avec un syndrome rare qui l'afflige des mêmes maux qu'une personne âgée, comme l'arthrose et la cataracte. Katie mène la barque : c'est elle la chef de production qui s'assure de l'approvisionnement, du contrôle de la qualité de l'emballage et du bon fonctionnement de l'atelier. À la production des meringues, on retrouve



ANNICK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

« Tout est plus difficile pour ces personnes qui passent leur temps à s'adapter aux conditions que la société leur impose, s'indigne Catherine Cafiti, au centre, en compagnie de Kamille Huneault Granger et Katie Besner. Pour une fois dans leur vie, ne pourrait-on pas faire le contraire ? »

également l'efficace Rosa qui souffre de dysphasie et d'un trouble anxieux. Parfois, la sœur jumelle de Kamille, Éliane, elle aussi atteinte d'une déficience intellectuelle, vient leur donner un coup de main.

Si Catherine Cafiti a décidé de miser sur ces femmes, ce n'est pas parce qu'elle compte des gens dans son entourage qui se battent contre des difficultés semblables. Elle n'a pas non plus été travailleuse sociale ou orthopédagogue dans une autre vie. Elle veut tout simplement faire le bien autour d'elle. « Tout le monde mérite sa chance », affirme celle qui, après avoir roulé sa bosse dans le monde de la restauration à Vancouver, en Italie et en France, est revenue au Québec en 2009 pour fonder sa compagnie.

La patience paie

En temps normal, une organisation accorde deux semaines de formation à un nouvel employé. Chez Cafiti, on calcule qu'un employé ayant des difficultés légères nécessite de six à huit semaines d'entraînement. « Il faut faire preuve de patience et d'une grande écoute, reconnaît Catherine Cafiti. Je prône également le droit à l'erreur. Ces personnes ont un immense déficit de confiance et savoir qu'elles peuvent se tromper leur enlève de la pression. » Un délai de formation plus long et une marge

d'erreur plus grande coûtent cher, certes, mais l'entrepreneure a prévu le coup dans son budget. Qui plus est, sa méthode s'avère plus que rentable en bout de ligne. « Ce sont des employés extrêmement constants et respectueux des procédures, observe-t-elle. Ils ne coupent jamais les coins rond. Résultat : à long terme, l'entreprise subit moins de pertes de production. Ils sont également très loyaux. Ici, le roulement de personnel n'existe pas. »

Leur constance n'a d'égale que leur motivation. « Une fois qu'ils sont partis, impossible de les arrêter, déclare Catherine Cafiti. Souvent, je dois leur signaler qu'il est 16h et qu'on doit faire le ménage. Mais si je les laisse aller, ils continueront ! » Le personnel de Cafiti est si efficace que l'entreprise doit désormais composer avec un problème de surproduction. Avec un chiffre d'affaires qui double chaque année et des produits demandés partout dans la province, Catherine Cafiti se permet de voir grand. « J'aimerais percer le marché nord-américain d'ici 5 ans et le marché international d'ici 10 ans, annonce-t-elle. Mon rêve ultime est de vendre le maximum de produits pour créer le maximum d'emplois pour des personnes comme Nadia, Kamille, Katie et Rosa. »

Des employés épanouis

Catherine Cafiti espère que son succès saura inspirer

d'autres organisations à suivre son exemple. « Quand j'en parle, on me répond habituellement : "Tu peux te le permettre." Quelle remarque étrange ! Comme si j'étais un organisme sans but lucratif ! Mes employés n'exécutent pas des tâches faciles et je compte sur leur travail pour générer des bénéfices. Je mets quiconque au défi de faire autant de meringues de qualité au quotidien. » Selon elle, le secret consiste à s'adapter aux employés ayant des difficultés légères. « Tout est plus difficile pour ces personnes qui passent leur temps à s'adapter aux conditions que la société leur impose, s'indigne Catherine Cafiti. Pour une fois dans leur vie, ne pourrait-on pas faire le contraire ? » La plus grande fierté de l'entrepreneure est de voir s'épanouir celles qu'elle appelle ses « petites sœurs ». « Je les vois grandir tous les jours dans leur emploi et leurs proches me le confirment, s'émeut-elle. On me parle de leur joie de vivre, de leur motivation, de l'amélioration de leur concentration. Elles voient la compagnie croître à toute vitesse et sont fières de participer à son essor, car jamais elles n'auraient imaginé faire partie d'une telle aventure. »

Souvent, à la fin de journée, la patronne découvre de petites notes déposées sur son bureau. « Merci Catherine ! Tu es ma raison de me lever chaque matin », y est-il écrit. Combien d'employeurs peuvent en dire autant ?